

## Les parents d'élèves du collège Maeterlinck à Luneray demandent l'ouverture d'une classe de 3e

Publié par Paris-Normandie

2-3 minutes

Les parents d'élèves du collège Maeterlinck sont inquiets quant aux conditions de la rentrée scolaire de septembre 2020 pour les élèves de 3e. Un courrier a été adressé au rectorat afin de demander l'ouverture d'une classe supplémentaire.

L'inquiétude part du constat des effectifs : en 3e les élèves étaient au nombre de 81 cette année et passeront à 92 élèves à la rentrée de septembre sans création d'une classe supplémentaire. « *Cela signifie donc que les effectifs par classe dépasseront les 30 élèves. Or matériellement, les locaux ne sont pas conçus pour accueillir dans de bonnes conditions ce nombre d'élèves, d'autant plus en cette période de crise sanitaire* », interpellent les parents dans leur courrier adressé à la rectrice d'académie.



A partir de **1€**

**L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE**

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

**JE M'ABONNE**

### « Comment éviter les décrochages , »

« *Par ailleurs, ce ne sont pas les quelques heures supplémentaires susceptibles d'être allouées qui pourront améliorer la qualité de l'enseignement, alors que nos enfants ont souffert ces derniers mois des inconvénients de l'enseignement à distance, dans un milieu rural où la connexion Internet n'est pas performante. Comment espérer pouvoir combler les lacunes accumulées ces derniers mois dans de telles conditions ? Comment espérer que nos enfants puissent bénéficier de l'aide nécessaire pour rattraper ce retard et éviter des décrochages ? Nous ne comprenons pas pourquoi nos enfants qui étaient répartis en quatre classes de 4e se voient contraints d'être dans trois classes de 3e* », soulignent les parents en référence à la fermeture de classe de 3e opérée en septembre 2019. Les parents précisent aussi leur colère au sujet

du budget alloué à l'établissement. La somme de 7 500 € a été adoptée par le conseil départemental « *au lieu des 38 000 € nécessaires au fonctionnement minimal de l'établissement (chauffage, eau électricité, hygiène, matériel pédagogique...)* ».